

PROJET SOGEM

1 En août 2013, Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité (le
2 « Distributeur ») a déposé auprès de la Régie une demande en vue d'obtenir
3 l'autorisation de procéder à la mise en place d'une solution d'ordonnancement, de
4 répartition et de visualisation des travaux et d'une solution de mobilité pour les équipes
5 sur le terrain (le projet « SOGEM »).

6 Conformément à la décision D-2013-155¹ du 25 septembre 2013, le Distributeur dépose
7 le suivi 2013 des travaux du Distributeur.

1 CONTEXTE

8 Le projet SOGEM s'inscrit dans une démarche de modernisation entreprise par le
9 Distributeur afin d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'optimiser les systèmes et les
10 processus de gestion des actifs. Le projet consiste à mettre en place le progiciel
11 ClickSoftware pour l'ordonnancement des activités opérationnelles et le progiciel Syco
12 pour la gestion des équipes mobiles. La solution couvrira, à terme, les activités
13 d'ordonnancement et de répartition des travaux, de localisation géographique des
14 travaux et des équipes sur le terrain, et d'attribution et de gestion des travaux en temps
15 réel.

16 Compte tenu du fait que le Distributeur vise l'implantation de solutions standardisées et
17 reconnues par l'industrie, le projet comprend une révision des processus de travail
18 tenant compte des fonctionnalités des outils et des meilleures pratiques de l'industrie.

19 Pour mener à bien son projet, le Distributeur a retenu les services de la firme *Accenture*
20 suite à un appel de propositions effectué au printemps 2013.

2 RÉSULTATS AU 31 DÉCEMBRE 2013

2.1 État d'avancement des travaux

21 En 2013, le Distributeur a d'abord réalisé la phase d'avant-projet visant à définir le
22 périmètre du projet et à déterminer les coûts qui y sont associés. Par la suite, le
23 Distributeur a, d'une part, confirmé le modèle opérationnel et les processus cibles, et,

1 d'autre part, a procédé à l'identification des adaptations requises aux processus et à
 2 SAP pour intégrer les solutions d'ordonnancement et de mobilité. La majeure partie des
 3 travaux de conception de la solution ont donc eu lieu en 2013 et ont pris fin lors du
 4 premier trimestre de 2014.

2.2 Suivi des investissements et des charges d'exploitation

5 Le tableau suivant présente les coûts réels associés à la réalisation des travaux pour
 6 l'année 2013 en comparaison du budget.

TABLEAU 1
ÉCARTS DE COÛTS - 2013 (EN M\$)

	1 ^{er} janvier au 31 décembre 2013		
	Réel	Budget initial	Écart (Réel - Budget)
Licences, mise en place et configuration	7,4	7,3	0,1
Contingence	-	1,5	(1,5)
Frais d'emprunt à capitaliser	0,1	0,1	-
Total Investissements	7,5	9,0	(1,5)
Licences, mise en place et configuration	0,3	0,1	0,2
Support post-implantation	-	-	-
Frais d'exploitation provenant du groupe TI	-	0,2	(0,2)
Contingence	-	0,1	(0,1)
Total Charges d'exploitation	0,3	0,4	(0,1)
Total projet	7,8	9,4	(1,6)

Note: Les totaux du tableau sont calculés à partir de données non arrondies

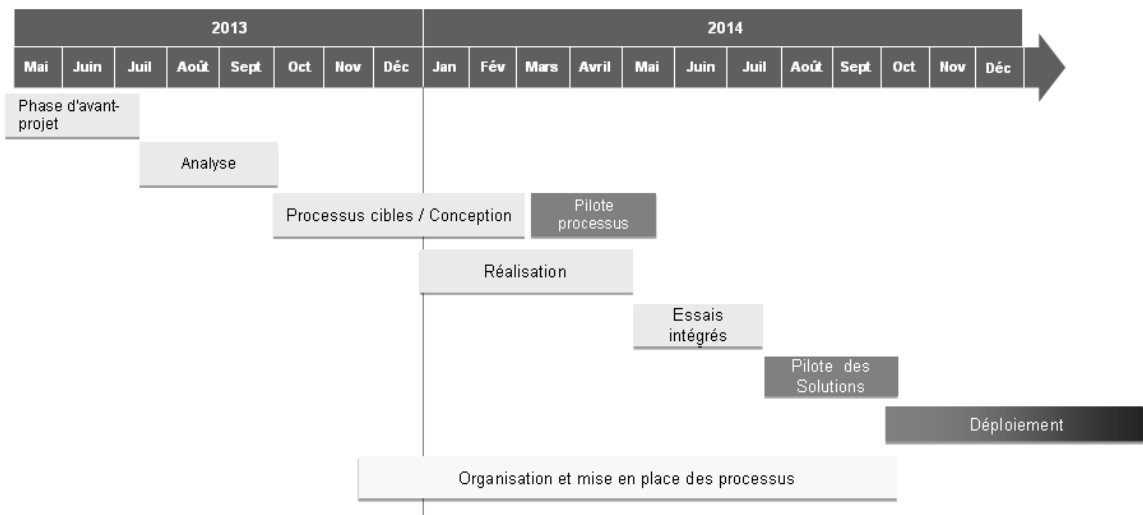
7 L'écart favorable de 1,6 M\$ s'explique principalement par la non utilisation en 2013 de la
 8 contingence prévue aux investissements. Toutefois, le Distributeur prévoit utiliser en
 9 2014 la totalité de cette contingence, compte tenu du fait que des travaux additionnels
 10 de développement informatique sont nécessaires suite à l'analyse préliminaire et aux
 11 travaux de conception.

¹ D-2013-155, décision sur la demande d'autorisation relative au projet Solutions d'ordonnancement et de gestion des équipes mobiles (SOGEM), 25 septembre 2013.

3 ÉCHÉANCIER DU PROJET

- 1 Les travaux de réalisation, la finalisation des nouveaux processus d'affaires et
- 2 l'élaboration de la stratégie de mise en place des solutions seront finalisés au cours du
- 3 premier semestre de 2014. De plus, un projet pilote des processus cibles liés aux
- 4 nouvelles solutions sera réalisé en mars 2014.
- 5 Le calendrier suivant fait état de l'avancement des travaux.

FIGURE 1 – CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET



- 6 La mise en service du projet est prévue à la fin de la réalisation du projet pilote des
- 7 solutions dans le territoire Laurentides. Selon la planification révisée, le projet pilote et le
- 8 début du déploiement seront réalisés trois mois après la date prévue selon la
- 9 planification initiale du projet.
- 10 Cette révision de l'échéancier de livraison s'explique principalement par des travaux
- 11 additionnels de développement informatique requis au niveau de SAP pour intégrer les
- 12 solutions d'ordonnancement et de gestion des équipes mobiles. Le Distributeur ne
- 13 prévoit toutefois pas d'impact sur le coût global du projet.